



ASSISTANCE DÉPARTEMENTALE
 POUR LES TERRITOIRES DE L'OISE
 Partenaire de votre action

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Communauté de Communes Senlis Sud Oise

Réhabilitation du bâtiment 6 pour création de plateaux tertiaires au Quartier Ordener

Objet de la procédure : Maîtrise d'œuvre

Circuit de validation interne

Rédacteur / Chargé d'opérations	Chef de service	Responsable Administratif	Directeur Général
Julien Muzeau	Julien Muzeau	Adeline MERLOT	Florence SYOEN
Le 20/07/2019	Le 20/07/2019	Le 10 JUL. 2019	Le 10/07/2019

A MODE DE DEVOLUTION ET DISPOSITIONS GENERALES DU MARCHE

Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Un seul marché sera passé pour la réalisation des prestations.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Il n'est pas prévu de décomposition en phases.

La proposition de variantes facultatives n'est pas autorisée.

La proposition de variantes imposées n'est pas prévue.

Le marché ne comporte pas de prestation supplémentaire éventuelle.

B RAPPEL DU DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

■ Mode de passation, en application du décret n°2016-360 du 25/03/2016

Marché public après procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation (3 candidats) – art. 27 du Décret.

■ Date de mise en concurrence

Le 26/03/2019

■ Supports - Date de publication

- plateforme de dématérialisation : marchespublics.info – 26 mars 2019
- journal d'annonces légales : Le Parisien – 29 mars 2019

■ Date limite de réception des plis

Le 26 avril 2019 avant 12 heures.

■ Nombre de plis reçus

- dans les délais : 11
- hors délais : 0

■ Date d'ouverture des plis

Le 02 mai 2019

■ Enregistrement des plis reçus

N° d'ordre	Nom de l'entreprise, du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises)
1	Z Studio
2	Vincent Franquet Architecte
3	Idonéis
4	Tertiam architecture
5	Eurl d'architecture P. Delacharley
6	L'atelier d'Architecture de Creil
7	Corinne Vercoutère
8	Axis architecture
9	Vincent Charrier architecte
10	Agence HQA
11	Bellièrè Manière

■ Examen des offres avant les candidatures

Il est décidé d'examiner les offres avant les candidatures.

C EXAMEN DE LA CONFORMITE DES OFFRES

La conformité des offres est analysée au regard des éléments demandés dans le DCE. Les résultats de la conformité des offres sont consignés dans le tableau figurant en annexe 1.

Il est proposé de déclarer **irrégulière** l'offre de Z Studio le candidat n'ayant remis aucun document relatif à l'offre à l'exception d'un mémoire technique faisant la présentation du groupement.

Communauté de Communes Senlis Sud Oise – Mission de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation du bâtiment en plateaux tertiaires Quartier Ordener
ADTO

36 avenue Salvador Allende - 60000 Beauvais

Tél : 03 44 15 37 37 - Fax : 03 44 15 37 30 - accueil@adto.fr

SPL au capital de 80 000 €

D DEMANDE DE PRECISION SUR LA TENEUR DES OFFRES

Il n'a pas été demandé de précisions sur la teneur des offres.

E DEMANDE DE JUSTIFICATIONS RELATIVES A UNE OFFRE SUSCEPTIBLE D'ETRE ANORMALEMENT BASSE

Aucune offre n'apparaît susceptible d'être qualifiée d'anormalement basse. En effet, les taux d'horaire des offres présentées sont acceptables pour ce type d'opération de réhabilitation bien que très variable selon les compétences et expériences des candidats. Les offres des candidats Idoisés, et Vincent Charrier présentent le taux le plus bas avec un montant d'honoraire de 6.5% du montant des travaux ce qui pour des opérations de réhabilitation de cette difficulté est tout à fait habituel.

C'est pourquoi, il est proposé de ne pas faire application de l'article 6.2 du règlement de la consultation.

F PROPOSITION DE REGULARISATION DES OFFRES IRREGULIERES

Il n'a pas été proposé de régulariser l'offre de Z studio.

G ANALYSE ET JUGEMENT DES OFFRES**■ Rappel des critères pondérés de sélection des offres**

Intitulé du critère	Pondération
Valeur technique de l'offre	60%
Prix de la prestation	40%

■ Méthode de notation retenue**➤ sur le critère «valeur technique» jugement sur un total de 100 points (avant pondération)**

La valeur technique sera évaluée sur la base des informations contenues dans le mémoire technique produit à l'appui de son offre par le candidat.

Le mémoire technique sera jugé et crédité d'un nombre de points (maximum 100). C'est ensuite sur ce nombre de points obtenu que s'applique la pondération, donnant lieu ainsi à une note permettant d'opérer le classement (valeur arrondie au dixième supérieur). L'offre ayant obtenu la meilleure note sera classée 1^{ère}.

Toutes ces données doivent concerner la seule agence qui fait l'offre et être en cours de validité au moment de la remise de l'offre.

Dans le détail, la répartition des points s'opérera de la manière suivante :

- ❖ pertinence et précision de la méthodologie prévue pour la réalisation des différents éléments de mission et du calendrier prévisionnel proposé, commentaires du prestataire sur le programme si nécessaire - 40 points

- ❖ note précisant les moyens humains engagés, les compétences et les expériences des intervenants - 30 points
- ❖ cohérence du planning d'opération - 30 points

➤ **sur le critère « prix des prestations » jugement sur un total de 100 points (avant pondération)**

L'analyse du prix des prestations portera sur le montant total hors taxes figurant à l'acte d'engagement.

L'offre financière la moins onéreuse et recevable (c'est à dire pour laquelle il n'a pas été démontré que les prix présentaient un caractère anormalement bas et qui remplit les conditions de recevabilité sur le plan de la valeur technique) sera créditée du maximum de 100 points (avant pondération).

Pour les autres candidats, le nombre de points (P) affecté à chaque offre est calculé de la manière suivante :

$$P = 100 \times (\text{montant de l'offre la moins-disante} / \text{montant de l'offre considérée}).$$

C'est ensuite sur le nombre de points obtenu que s'applique la pondération, qui donne lieu à l'attribution d'une note permettant d'opérer le classement (valeur arrondie au dixième supérieur). L'offre ayant obtenu la meilleure note sera classée 1^{ère}.

■ **Analyse des offres**

Voir annexe 2

■ **Proposition de classement des offres**

Voir annexe 2

■ **Consultation infructueuse - Lancement d'une nouvelle procédure / Déclaration sans suite**

Sans objet

H NEGOCIATION

■ **Nombre de candidats admis à la négociation**

Au vu des offres présentées, il est proposé au Pouvoir Adjudicateur de ne pas procéder à une négociation.

23 JUIL. 2019

I PROPOSITION D'ATTRIBUTION

Au vu des critères analysés, il est proposé au Pouvoir Adjudicateur de retenir l'offre de l'**Atelier d'Architecture de Creil** pour un montant de **127 650€ HT** sous réserve de présenter l'ensemble des pièces candidatures et des pièces attributaires demandées dans les délais définis. A défaut de produire ces documents dans le délai fixé, l'offre du candidat attributaire sera rejetée et il sera éliminé.

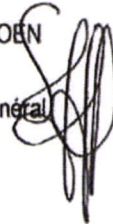
Le candidat se trouvant en 2eme position du classement deviendra attributaire du marché sous réserve de présenter l'ensemble des pièces candidatures et des pièces attributaires demandées dans les délais définis avant que le marché ne lui soit attribué.

A Beauvais, le

10/07/2019

Florence SYOEN

Directeur Général



Acceptation du Pouvoir Adjudicateur valant décision d'attribution

A Serlis, le 18 juillet 2018

Le Président



ANNEXE 1 – ANALYSE DE CONFORMITE DES OFFRES

Estimation ADTO : 138 000€ HT

NOM DU CANDIDAT	AE - CCAP	Attestation d'acceptation sans réserve du programme	Attestation de visite	Mémoire technique	Planning
Z Studio	Abs	Abs	Abs	X	Abs
Vincent Franquet Architecte	X	X	X	X	X
Idonéis	X	X	X	X	X
Tertiam architecture	X	X	X	X	X
Eurl d'architecture P. Delacharley	X	X	X	X	X
L'atelier d'Architecture de Creil	X	X	X	X	X
Corine Vercoutère	X	X	X	X	X
Axis architecture	X	X	X	X	X
Vincent Charrier architecte	X	X	X	X	X
Agence HQA	X	X	X	X	X
Bellièrè Manière	X	X	X	X	X

Désignation	Unité	L'ATELIER D'ARCHITECTURE	CABINET VERCOUTERE-PROVOST	AXIS ARCHITECTURE
Montant total de l'offre	€ HT	127 650,00	147 600,00	169 050,00
Points pris	sur 100	87,84	75,97	66,33
Note pondérée	40%	35,14	30,39	25,53
Classement		3	7	8

Candidat	L'ATELIER D'ARCHITECTURE	CABINET VERCOUTERE-PROVOST	AXIS ARCHITECTURE	
<p>Pertinence et précision de la méthodologie prévue pour la réalisation des différents éléments de mission et du calendrier prévisionnel proposé, commentaires du prestataire sur le programme si nécessaire</p> <p>sur 40</p> <p>- Très satisfaisant : 40 pts - Satisfaisant : 32 pts - Conforme : 24 pts - Insuffisant : 16 pts - Très insuffisant : 8 pts - Absent ou hors sujet : 0 pts</p>	<p>Méthodologie: Méthodologie très bien détaillée pour les phases conception et travaux -Réunions de synthèse prévues tout au long du projet. - Prise en compte du site sous ABF et consultation préalable des services instructeurs - Chiffrage APD au mètre avec référentiel de prix - Visites aléatoires de chantier et soulgner l'importance de l'information aux utilisateurs.</p> <p>Commentaire sur le programme: L'analyse du programme est exhaustive. La prise en compte des contraintes de sites, opérationnelles et techniques sont détaillées. L'analyse de l'enveloppe financière affectée aux travaux est faite Le Phasage des travaux prévu.</p> <p>Très satisfaisant</p>	<p>Méthodologie: Méthodologie très bien détaillée, réunions de synthèse interne, proposition de plusieurs esquisses, modélisation 3D, coûts étudiés Visites inspirées de chantier, prise en compte des contraintes des ABF</p> <p>Commentaire sur le programme: Bonne prise en compte du programme et de ses contraintes opérationnelles Présentation de l'analyse fonctionnelle et du traitement des espaces intérieurs Présentation des intentions techniques Analyse de l'enveloppe financière affectée aux travaux, faite et approuvée</p> <p>Très satisfaisant</p>	<p>Méthodologie: Méthodologie très bien détaillée, suivi du projet très précis (notamment par des réunions fréquentes), prise en compte des travaux en site occupé avec réunion de chantier hebdomadaire et inspirées et présentation de mesures à prendre pour la gestion de chantier (pédagogie, information des utilisateurs...) Très bonne prise en compte du programme et de ses contraintes opérationnelles, visites inspirées de chantier, enveloppe financière analysée et approuvée.</p> <p>Commentaire sur le programme: Le candidat fait une analyse détaillée des besoins fonctionnels et techniques de l'opération permettant d'affirmer sa bonne compréhension du programme. Il rappelle le contexte opérationnel et les dispositions nécessaires à prendre en phase chantier</p> <p>Très satisfaisant</p>	
<p>Note précisant les moyens humains engagés, les compétences et les expériences des intervenants</p> <p>sur 30</p> <p>- Très satisfaisant : 30 pts - Satisfaisant : 24 pts - Conforme : 18 pts - Insuffisant : 12 pts - Très insuffisant : 6 pts - Absent ou hors sujet : 0 pts</p>	<p>L'Atelier d'Architecture : 3 architectes et 1 économiste BET Diatlectrie (Fluides, thermique, électricité) : 3 ingénieurs et 1 technicien BET ADAM (structure, VRD) : 2 ingénieurs et 1 technicien Organisation de l'équipe très bien détaillée, les tâches de chacun sont bien détaillées</p> <p>Équipe disposant de toutes les compétences et expérimentée Répartition des tâches et fonctionnement de l'équipe décrit et adapté Intervention architectes et ingénieurs en phase conception et travaux.</p> <p>Très satisfaisant</p>	<p>Cabinet VERCOUTERE : 1 architecte et 3 techniciens BET Siretec Ingénierie : Fluides, chauffage, plomberie, ventilation, électricité</p> <p>Équipe disposant de toutes les compétences et expérimentée Répartition des tâches et fonctionnement de l'équipe décrit et adapté Intervention architectes et ingénieurs en phase conception et travaux.</p> <p>Très satisfaisant</p>	<p>Axis Architecture (personnes dédiées au projet): 1 architecte, 1 chef de projet, 1 assistante, 1 économiste (agence de 19 personnes en tout) BET TB ingénierie (fluides) : 4 personnes BET SLAM acoustique : 4 personnes BET LAMALLE ingénierie (structure) : 16 personnes Équipe disposant de toutes les compétences et expérimentée Répartition des tâches et fonctionnement de l'équipe décrit et adapté Intervention architectes et ingénieurs en phase conception et travaux.</p> <p>Très satisfaisant</p>	
<p>Cohérence du planning d'opération</p> <p>sur 30</p> <p>- Très satisfaisant : 30 pts - Satisfaisant : 24 pts - Conforme : 18 pts - Insuffisant : 12 pts - Très insuffisant : 6 pts - Absent ou hors sujet : 0 pts</p>	<p>Le planning général d'opération est traité de façon pertinente, prise en compte d'une opération à bruits en site occupé, Durée totale 18 mois Phasage des travaux sur 12 mois en 3 phases "verticales" Très satisfaisant</p>	<p>2 Plannings très bien détaillés sont présentés, le deuxième avec 2 semaines d'approbation pour chaque élément de mission convenu, Délais phase conception conformes au marché et cohérents Durée totale 20 mois Absence de prise en compte d'une opération éventuellement à bruits</p> <p>Satisfaisant</p>	<p>Le planning général d'opération est traité de façon pertinente, prise en compte d'une opération à bruits en site occupé, Délais phase conception conforme au marché Planning bien détaillé, durées cohérentes Durée totale 20 mois, Très satisfaisant</p>	
Points valeur technique	sur 100	100,00	94,00	91,80
Note pondérée	60%	60,00	56,40	54,88
Classement		1	3,00	3,00

SARL VINCENT CHARRIER ARCHITECTE		AGENCE HQA		BELLERES-MANIERE ARCHITECTES	
Designation	Unité	112 125,00	172 500,00	127 650,00	
Montant total de l'offre	€ HT				
Points prix	sur	100	65,00	87,84	
Note pondérée	40%	40	26,00	35,14	
Classement		1	9	3	

SARL VINCENT CHARRIER ARCHITECTE		AGENCE HQA		BELLERES-MANIERE ARCHITECTES	
<p>Methodologie: Le candidat détail par élément de mission les prestations attendues. Il met l'accent sur la phase de diagnostic avec la réalisation de plusieurs relevés avec ses co-traitants. Préalablement au dépôt du dossier FC le dossier sera présenté aux services instructeurs notamment à l'AFB. Il prévoit en phase chantier des visites régulières en complément des réunions traditionnelles.</p> <p>Ne présente pas les mesures nécessaires à la bonne gestion du dossier et/ou la phase de travaux.</p> <p>Commentaire sur le programme:</p> <p>Plus de commentaires sur le programme</p> <p>Insuffisant</p>	<p>16</p> <p>40</p> <p>Très satisfaisant : 40 pts Satisfaisant : 32 pts Conforme : 24 pts Insuffisant : 16 pts Absent ou hors sujet : 0 pts</p>	<p>24</p> <p>30</p> <p>Très satisfaisant : 30 pts Satisfaisant : 24 pts Conforme : 18 pts Insuffisant : 12 pts Très insuffisant : 6 pts Absent ou hors sujet : 0 pts</p>	<p>32</p> <p>30</p> <p>Très satisfaisant : 30 pts Satisfaisant : 24 pts Conforme : 18 pts Insuffisant : 12 pts Très insuffisant : 6 pts Absent ou hors sujet : 0 pts</p>	<p>Methodologie:</p> <p>Le candidat présente sa méthodologie par éléments de mission, méthodologie détaillée mais générale. Malgré tout il a bien considéré la contrainte MI et consulté l'AFB avant dépôt du PC.</p> <p>Le candidat ne présente pas de mesure précise pour la gestion de chantier en site occupé et ne propose pas de visites régulières de chantier.</p> <p>Programme:</p> <p>Très bonne prise en compte du programme. Le candidat fait un état des lieux, du site et du bâtiment et propose des aménagements intérieurs attractifs, modulables et mutualisables. Il fait des propositions de choix techniques permettant cette modularité. Enfin le candidat a bien pris en compte que les travaux se feront en site occupé.</p> <p>Satisfaisant</p>	<p>12</p> <p>12</p> <p>Très satisfaisant : 12 pts Satisfaisant : 8 pts Conforme : 6 pts Insuffisant : 4 pts Absent ou hors sujet : 0 pts</p>
<p>Note portant les moyens humains engagés, les compétences et les expériences des intervenants</p>	<p>sur 30</p>	<p>sur 30</p>	<p>sur 30</p>	<p>sur 30</p>	<p>12</p> <p>12</p> <p>Très satisfaisant : 12 pts Satisfaisant : 8 pts Conforme : 6 pts Insuffisant : 4 pts Absent ou hors sujet : 0 pts</p>
<p>Conférence de planning d'opération</p>	<p>sur 30</p>	<p>sur 30</p>	<p>sur 30</p>	<p>sur 30</p>	<p>12</p> <p>12</p> <p>Très satisfaisant : 12 pts Satisfaisant : 8 pts Conforme : 6 pts Insuffisant : 4 pts Absent ou hors sujet : 0 pts</p>
Points valeur technique	sur	100	66,00	66,00	
Note pondérée	80%	80	34,80	35,60	
Classement		10	8	8	

Envoyé en préfecture le 23/07/2019

Reçu en préfecture le 23/07/2019

Affiché le

23 JUL. 2019

ID : 060-200066975-20190710-ADEL2019CC05092-DE

Classement :

ENTREPRISES	ANALYSE DU PRIX	ANALYSE DE LA VALEUR TECHNIQUE	TOTAL GENERAL	CLASSEMENT
ATELIER VINCENT FRANQUET	30,59	43,20	73,79	7
IDONEIS	39,61	46,80	86,41	4
TERTIAM ARCHITECTURE	22,03	40,80	62,83	10
SARL D'ARCHITECTURE P. DELACHARLERY	34,46	36,00	70,46	8
L'ATELIER D'ARCHITECTURE	35,14	60,00	95,14	1
CABINET VERGOUTERE-PROVOST	30,39	56,40	86,79	2
AXIS ARCHITECTURE	26,53	60,00	86,53	3
SARL VINCENT CHARRIER ARCHITECTE	40,00	34,80	74,80	6
AGENCE HQA	26,00	39,60	65,60	9
BELLIERES-MANIÈRE ARCHITECTES	35,14	44,40	79,54	5